



LETTRE D'INFORMATION

Chers Administrés,

Monsieur Philippe Arduin, Maire de Simiane-Collongue, Monsieur André Molino, Maire de Septèmes les Vallons, et Monsieur Richard Mallié, Maire de Bouc Bel Air souhaitent attirer votre attention sur la situation du centre d'enfouissement des déchets de Septèmes-les-Vallons.

Ce site traite aujourd'hui environ 190 000 tonnes de déchets par an qui sont transportés par 80 camions par jour en moyenne.

Le schéma régional d'élimination des déchets devrait abaisser le nombre de camions à 30 d'ici 2025.

La perspective de prolongation d'arrêté d'exploitation a été approuvée à l'issue d'une enquête publique par trois commissaires enquêteurs et adoptée à l'unanimité des membres du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).

Cet acquis a ravivé la colère de certains élus marseillais qui dénoncent l'itinéraire actuellement emprunté par les camions pour s'y rendre.

Cet itinéraire pourtant utilisé depuis la création du site est le plus court, le plus logique et le plus respectueux de l'environnement. Il n'impacte pas le massif de l'Étoile.

Nous sommes informés que des études ont été menées pour rechercher un itinéraire alternatif qui passerait par nos 3 communes, traversant le massif de l'Étoile et nos espaces naturels.

Cet itinéraire alternatif bafoue toutes les règles d'usage, mais également le travail et les engagements sur la transition écologique que nous portons localement depuis de nombreuses décennies.

L'itinéraire étudié passerait :

- en zone naturelle "N" et dont plusieurs espèces protégées bénéficient d'un plan national d'action.
- à proximité de la Zone Natura 2000 (voire même une possibilité de pénétrer cette zone)
- en ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique - Chaîne de l'Étoile.
- sans oublier que tous nos massifs sont classés en zone rouge à fort risque incendie qui ne doit pas être négligé pour ce type d'usage (déchets/camions) et sur un département fortement touché par les feux de forêt chaque été.

Ces seuls éléments auraient dû conduire à ne jamais imaginer cette piste et à rechercher d'autres solutions.

Nous tenons aussi à soulever un autre élément à prendre en compte, il s'agit de la sécurité de ces sites classés :

- Le mardi 1er décembre 2020, les locaux de l'antenne d'émission Marseille-Grande étoile étaient incendiés par un commando fracturant la porte du local technique.

- Le samedi 10 décembre 2022, des militants écologistes ont vandalisé l'usine de production de béton Lafarge, à Bouc-Bel-Air.

Créer un tel itinéraire ouvrirait ainsi une voie directe entre Marseille et Bouc Bel Air, traversant intégralement le Massif de l'Étoile. Ce serait de nouvelles pénétrantes incontrôlables. L'aspect sécurité ne peut donc pas être pris avec légèreté, car c'est une réalité.

Enfin, le chiffre de 10 millions d'euros d'investissement (hors acquisitions foncières) est annoncé pour aménager et sécuriser ce nouvel itinéraire ; ce qui est d'autant moins raisonnable que le nombre de camions va fortement diminuer d'ici 2025.

Ce serait une aberration d'investir autant d'argent pour détruire des espaces naturels.

Si nous pouvons comprendre l'exaspération des riverains de Marseille sur les nuisances que peuvent conduire les passages de camions, il faut aussi de la cohérence dans la politique que nous menons.

La solution n'est donc pas par cet itinéraire alternatif.

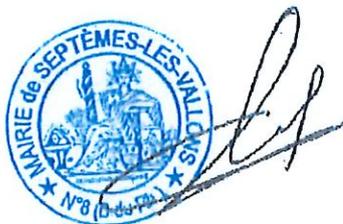
Protégeons nos collines, préservons ces espaces verts qui sont notre joyau, un bien commun que nous devons transmettre aux générations futures.

C'est pourquoi, nos trois communes sont attentives à ces questions qu'elles traduisent dans leurs documents d'urbanisme.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et votre mobilisation.



Monsieur Philippe ARDHUIN
Maire de Simiane-Collongue



Monsieur André MOLINO
Maire de Septèmes les Vallons



Monsieur Richard MALLIE
Maire de Bouc Bel Air